



CONSEIL & PRÉVENTION

# Risque routier en mission, parlons-en !





## Le risque routier est un risque professionnel majeur

C'est la première cause de décès par accident au travail.

Pour rappel, l'accident de mission est un accident qui a lieu à l'occasion d'un déplacement effectué dans le cadre de l'activité professionnelle.

### Quelques chiffres (2021)

• Les trajets liés au travail (trajet domicile-travail ou trajet professionnel) représentent **19 % de la mortalité routière.**

• **454 personnes ont été tuées** lors d'un déplacement lié au travail.

## ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Si la route est votre quotidien, votre véhicule est votre outil de travail ! Restez vigilant et attentif à la route.

### Pensez à contrôler votre véhicule

Ayez à bord les éléments de sécurité obligatoires : triangle de signalisation, gilet fluoescant

### Respectez le code de la route, les limitations de vitesse et le port de la ceinture de sécurité

- Plus la vitesse augmente, plus votre champ visuel est réduit. Respectez les distances de sécurité.
- Redoublez de vigilance la nuit car l'acuité visuelle est diminuée et modifiée.
- En cas de non respect du Code de la route, votre responsabilité pénale peut être engagée.

“

Si l'usage de votre téléphone triple le risque d'accident, la lecture d'un SMS le multiplie par 23

”

### Ne soyez pas en communication téléphonique lorsque vous êtes au volant

Même en connexion Bluetooth. Arrêtez-vous sur un espace sécurisé pour répondre aux appels.

### Programmez en avance votre déplacement et soyez attentif à la météo

Les distances de freinage peuvent être modifiées, adaptez votre vitesse.

### Restez attentif au comportement des autres usagers de la route

Automobilistes, les 2 roues (motos, vélos, trottinettes) et les piétons.

### Pensez à votre suivi ophtalmologique tous les 2 ans ou en cas de baisse de vision



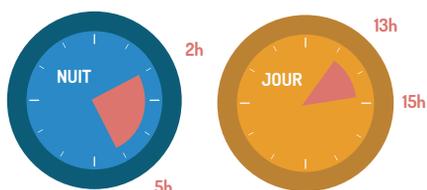
Si vous utilisez votre voiture personnelle dans vos déplacements professionnels, pensez à en informer votre assurance.

## LA SOMNOLENCE AU VOLANT

Dès les premiers signes de somnolence, **les risques d'avoir un accident sont multipliés** par 3 ou 4 :

- Partez reposé,
- Mangez léger,
- Redoublez de vigilance pendant les heures à risques,
- Faites des pauses : si une pause détente ne suffit pas, faites une sieste de 10 à 30 minutes,
- Ne luttiez pas contre le sommeil.

**Les heures à risques : évitez-les ou redoublez de vigilance !**



“ Dès les premiers signes de somnolence, soyez prudent et arrêtez vous pour dormir ”

## VOTRE POSTE DE CONDUITE



## DROGUES, ALCOOL, MÉDICAMENTS : ATTENTION !

La consommation d'alcool, de drogues et de médicaments modifient votre comportement et augmentent le risque d'accidents sur la route :

- Diminution des réflexes,
- Mauvaise évaluation des distances,
- Difficulté à résister à la somnolence,
- Réduction de votre champ visuel,
- Diminution de la perception du danger.

### Si vous devez prendre un traitement

Prévenez votre médecin que vous conduisez afin qu'il adapte sa prescription.



**NIVEAU 1**

SOYEZ PRUDENT  
Ne pas conduire sans avoir lu la notice



**NIVEAU 2**

SOYEZ TRÈS PRUDENT  
Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé



**NIVEAU 3**

NE PAS CONDUIRE  
Pour la reprise de la conduite, demandez l'avis d'un médecin

Les équipes d'Horizon Santé Travail sont à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos **démarches de prévention** en santé au travail.

Contactez-nous !  
[contact@horizonsantetravail.fr](mailto:contact@horizonsantetravail.fr)



HORIZON  
SANTÉ  
TRAVAIL

[www.horizonsantetravail.fr](http://www.horizonsantetravail.fr)

